

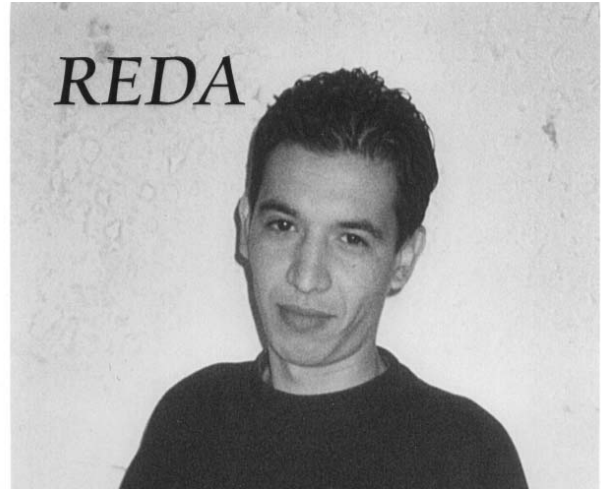
JUSTICE ET VÉRITÉ POUR REDA SEMOUDI

Mardi 8 janvier 2008, Reda Semoudi, habitant de Noisy-le-Sec, est décédé lors d'une perquisition à son domicile au quartier du Londeau.

Arrêté lundi 7 janvier à Paris (18ème), il avait été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour trafic de stupéfiants et plus précisément, semble-t-il, de subutex.

Jusqu'à maintenant, la seule version qui a été rendue publique est celle de la Police.

Selon cette version, lors de la perquisition à son domicile, Reda, menotté dans le dos, aurait donné un "coup de tête" à l'un des trois policiers qui se trouvaient dans l'appartement. Il se serait alors précipité, non vers la première fenêtre venue, mais dans la chambre voisine, pour se jeter du 9ème étage, sans qu'aucun des trois policiers présents, chargés de le surveiller et de le protéger, n'ait pu l'en empêcher .



Comment croire à une telle version ?

Comment dans un petit appartement, un homme menotté dans le dos a-t-il pu échapper à la vigilance de trois policiers, fuir dans une chambre, ouvrir une fenêtre dont l'accès était encombré d'un sèche linge, passer sous un volet à demi fermé pour enjamber un balcon et se jeter dans le vide depuis le 9ème étage ?

Comment des conclusions relatives aux circonstances de la mort de Reda Semoudi peuvent-elles déjà être annoncées et largement diffusées ?

Comment accepter que la mémoire de la victime soit salie dans la presse qui le présente comme un trafiquant de drogue et un "*délinquant expulsable*" avant que la moindre enquête n'ait véritablement commencé ?

Reda était père de famille. Lui et sa femme attendaient un enfant. Il était "sans papiers" comme tant d'autres dans ce département. Il n'avait jamais été condamné et était au contraire connu et reconnu comme une personne calme et serviable.

Suite à la manifestation du 12 janvier qui a rassemblé 300 personnes, un comité de soutien s'est mis en place. Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur ce drame, plein d'éléments troubles, et qui survient après tant d'autres dans un climat malsain vis à vis des étrangers sans papiers et alors que les violences policières se multiplient.

Un juge d'instruction doit être nommé au plus vite !

Pour que la vérité soit faite

RASSEMBLEMENT

Jeudi 7 février à 14H,

Tribunal de Bobigny

Soutenez financièrement la famille de Reda.

Chèques libellés à l'ordre de "LDH - Comité de soutien à Reda Semoudi" 138 rue Marcadet 75018 Paris